



REXEL

un monde d'énergie



**Etats financiers consolidés
intermédiaires au 31 mars 2017**



Société anonyme
au capital social de 1 514 686 050 euros
Siège social : 13, boulevard du Fort de Vaux – CS 60002
75017 Paris - France
479 973 513 R.C.S. Paris

États financiers consolidés Intermédiaires résumés au 31 mars 2017 (non audités)

SOMMAIRE

Compte de résultat consolidé (non audité).....	2
Résultat global consolidé (non audité)	3
Bilan consolidé (non audité)	4
Tableau des flux de trésorerie consolidé (non audité)	5
Tableau de variation des capitaux propres consolidés (non audité)	6
Notes annexes aux états financiers consolidés	7
1. Informations générales	7
2. Evénements significatifs de la période close le 31 mars 2017.....	7
3. Principales méthodes comptables.....	7
4. Information sectorielle	10
5. Frais administratifs et commerciaux.....	11
6. Autres produits et autres charges.....	12
7. Charges financières nettes.....	12
8. Impôt sur les bénéfices.....	12
9. Résultats par action.....	13
10. Avantages du personnel	13
11. Endettement financier.....	14
12. Juste valeur des instruments financiers	17
13. Saisonnalité	18
14. Litiges et autres passifs eventuels.....	18
15. Evènements postérieurs à la période de reporting.....	18

Compte de résultat consolidé (non audité)

(en millions d'euros)	Note	Période close le 31 mars	
		2017	2016
Chiffre d'affaires	4	3 323,1	3 160,6
Coût des ventes		(2 490,8)	(2 387,4)
Marge brute		832,3	773,2
Frais administratifs et commerciaux	5	(692,7)	(663,3)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges		139,6	109,9
Autres produits	6	0,3	0,9
Autres charges	6	(10,0)	(17,8)
Résultat opérationnel		129,8	93,0
Produits financiers		0,5	0,7
Coût de l'endettement financier		(22,8)	(28,1)
Frais financiers liés aux opérations de refinancement		(6,7)	-
Autres charges financières		(4,7)	(5,8)
Charges financières (nettes)	7	(33,7)	(33,2)
Résultat net avant impôt		96,1	59,7
Impôt sur le résultat	8	(33,3)	(20,9)
Résultat net		62,8	38,8
Dont attribuable :			
aux actionnaires de la société mère		63,0	38,9
aux intérêts ne conférant pas le contrôle		(0,2)	(0,0)
Résultat net par action :			
Résultat de base par action (en euros)	9	0,21	0,13
Résultat dilué par action (en euros)	9	0,21	0,13

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Résultat global consolidé (non audité)

	Note	Période close le 31 mars	
		2017	2016
(en millions d'euros)			
Résultat net		62,8	38,8
Eléments destinés à être reclassés en compte de résultat			
Profit / (perte) sur couvertures d'investissements nets à l'étranger		2,0	60,8
Effet d'impôt		(0,7)	(20,9)
Sous-total		1,3	39,9
Ecarts de conversion		(17,2)	(113,6)
Effet d'impôt		3,4	24,0
Sous-total		(13,7)	(89,6)
Profit / (perte) sur couvertures de flux de trésorerie		0,5	(2,4)
Effet d'impôt		(0,2)	0,8
Sous-total		0,3	(1,6)
Eléments non reclassables en compte de résultat			
Gains / (pertes) actuariels(-les) sur engagements de retraite et avantages assimilés	10	(22,1)	(17,4)
Effet d'impôt		1,2	4,8
Sous-total		(20,8)	(12,6)
Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôt		(32,9)	(63,8)
Résultat global consolidé au titre de la période, net d'impôt		29,9	(25,0)
Dont attribuable :			
<i>aux actionnaires de la société mère</i>		30,1	(24,4)
<i>aux intérêts ne conférant pas le contrôle</i>		(0,2)	(0,6)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Bilan consolidé (non audité)

(en millions d'euros)	Note	Au 31 mars 2017	Au 31 décembre 2016
Actifs			
Goodwill		4 289,2	4 300,2
Immobilisations incorporelles		1 103,2	1 109,5
Immobilisations corporelles		277,1	282,4
Actifs financiers non courants		40,1	41,8
Actifs d'impôt différé		110,3	128,4
Total des actifs non courants		5 819,8	5 862,3
Stocks		1 643,7	1 579,3
Créances clients		2 278,8	2 187,3
Créances d'impôt courant		21,8	23,5
Autres actifs		492,1	489,6
Actifs destinés à être cédés		0,3	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.1	676,1	619,3
Total des actifs courants		5 112,7	4 899,3
Total des actifs		10 932,5	10 761,6
Capitaux propres			
Capital social		1 514,7	1 514,5
Prime d'émission		1 561,5	1 561,2
Réserves		1 333,3	1 302,4
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société		4 409,5	4 378,1
Intérêts ne conférant pas le contrôle		5,0	5,2
Total des capitaux propres		4 414,5	4 383,3
Dettes			
Dettes financières non courantes	11.1	2 119,8	2 195,1
Provisions pour retraites et avantages assimilés		357,6	338,5
Passifs d'impôt différé		224,2	240,0
Provisions et autres passifs non courants		71,5	84,8
Total des passifs non courants		2 773,2	2 858,3
Dettes financières courantes	11.1	977,3	603,6
Intérêts courus	11.1	20,5	6,3
Dettes fournisseurs		2 051,6	2 179,0
Dettes d'impôt exigible		39,4	37,5
Autres dettes		655,9	693,5
Total des passifs courants		3 744,8	3 519,9
Total des passifs		6 518,0	6 378,3
Total des passifs et des capitaux propres		10 932,5	10 761,6

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableau des flux de trésorerie consolidé (non audité)

	Note	Période close le 31 mars	
		2017	2016
<i>(en millions d'euros)</i>			
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat opérationnel		129,8	93,0
Amortissements et dépréciations et mises au rebut d'actifs	5	29,8	27,4
Avantages du personnel		(4,9)	(3,9)
Variation des autres provisions		(6,6)	4,2
Autres éléments opérationnels sans effet sur la trésorerie		(0,4)	2,5
Intérêts payés		(25,8)	(31,6)
Impôt payé		(24,2)	(20,3)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement		97,6	71,2
Variation des stocks		(68,6)	4,1
Variation des créances clients		(99,3)	(68,5)
Variation des dettes fournisseurs		(140,7)	(223,5)
Variations des autres créances et autres dettes		(20,1)	0,8
Variation du besoin en fonds de roulement		(328,7)	(287,1)
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		(231,1)	(215,9)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(25,8)	(34,6)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,3	3,6
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise		-	(89,0)
Variation des placements à long terme		(1,9)	(0,3)
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		(27,4)	(120,3)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Augmentation de capital		0,5	-
Ventes / (Achats) d'actions propres		1,6	1,0
Emission d'emprunts obligataires nette des coûts de transactions	11.2	295,8	-
Résiliation de swaps de taux d'intérêt qualifiés de couverture de juste valeur		0,5	3,0
Variation nette des facilités de crédit, des billets de trésorerie et autres dettes financières	11.2	116,8	119,0
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation	11.2	(98,2)	(134,1)
Variation des dettes au titre des contrats de location-financement	11.2	(1,6)	0,3
Trésorerie nette provenant des activités de financement		315,4	(10,9)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		619,3	804,8
Effet de la variation des taux de change		(0,1)	(13,0)
Trésorerie reclassée en actifs destinés à être cédés		-	(0,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		676,1	443,9

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés (non audité)

(en millions d'euros)

	Capital social	Prime d'émission	Résultats accumulés non distribués	Réserve de conversion	Réserve de couverture des flux de trésorerie futurs	Revalorisation de la dette nette de pension	Total attribuable aux actionnaires de la société mère	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Note									
Pour l'exercice clos le 31 mars 2016									
Au 1er janvier 2016	1 509,4	1 680,5	1 154,4	160,6	(1,9)	(159,1)	4 343,9	9,0	4 352,9
Résultat net	-	-	38,9	-	-	-	38,9	(0,0)	38,8
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(49,1)	(1,6)	(12,6)	(63,2)	(0,6)	(63,8)
Résultat global de la période	-	-	38,9	(49,1)	(1,6)	(12,6)	(24,4)	(0,6)	(25,0)
Paiements fondés sur des actions	-	-	1,8	-	-	-	1,8	-	1,8
Cessions / (achats) d'actions propres	-	-	1,0	-	-	-	1,0	-	1,0
Au 31 mars 2016	1 509,4	1 680,5	1 196,1	111,5	(3,5)	(171,7)	4 322,3	8,4	4 330,7
Pour la période close le 31 mars 2017									
Au 1er janvier 2017	1 514,5	1 561,2	1 303,1	185,5	(0,7)	(185,6)	4 378,1	5,2	4 383,3
Résultat net	-	-	63,0	-	-	-	63,0	(0,2)	62,8
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(12,4)	0,3	(20,8)	(32,9)	-	(32,9)
Résultat global de la période	-	-	63,0	(12,4)	0,3	(20,8)	30,1	(0,2)	29,9
Augmentation de capital	0,2	0,3	-	-	-	-	0,5	-	0,5
Paiements fondés sur des actions	-	-	(0,6)	-	-	-	(0,6)	-	(0,6)
Cessions / (achats) d'actions propres	-	-	1,4	-	-	-	1,4	-	1,4
Au 31 mars 2017	1 514,7	1 561,5	1 367,0	173,1	(0,4)	(206,5)	4 409,5	5,0	4 414,5

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes annexes

1. | INFORMATIONS GÉNÉRALES

La société Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Ses actions sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

L'activité du Groupe s'exerce principalement dans le secteur de la distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles. Il s'adresse à une variété étendue de clients et marchés dans le domaine de la construction, de l'industrie et des services. L'offre de produits comprend les équipements d'installation électrique, les conduits et câbles, les produits d'éclairage, de sécurité et communication et de génie climatique, l'outillage, ainsi que les produits blancs et bruns. Le Groupe exerce principalement son activité en Europe, en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) et dans la zone Asie-Pacifique (principalement en Australie, Nouvelle-Zélande et en Chine).

Les présents états financiers consolidés couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2017 et ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 27 avril 2017.

2. | EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE CLOSE LE 31 MARS 2017

En 2017, Rexel a émis un emprunt obligataire de 300 millions d'euros au taux de 2,265% à échéance 2024 (voir note 11.1.1) afin de rembourser par anticipation, en juin 2017, les obligations de 330 millions de dollars américains à échéance 2020 émises au taux de 5,25%.

3. | PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 | Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 mars 2017 (désignés ci-après comme « les états financiers résumés ») ont été établis en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces états financiers résumés sont également conformes aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et applicables au 31 mars 2017. En particulier, les états financiers résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. En application de celle-ci, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers résumés. Ces notes doivent être lues en complément des états financiers consolidés du Groupe établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et inclus dans le document de référence enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers le 31 mars 2017 sous le numéro D.17-0272.

Le référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

3.2 | Préparation des états financiers

Les états financiers résumés au 31 mars 2017 sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au dixième de million le plus proche sauf indication contraire. Les totaux et sous-totaux présentés dans les états financiers consolidés sont calculés en milliers d'euros et arrondis ensuite au dixième de million le plus proche. Par conséquent, les montants peuvent ne pas s'additionner en raison des arrondis.

Ils sont établis suivant les principes et méthodes comptables identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2016 et décrits dans les notes aux états financiers consolidés établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, exceptions faites des nouvelles normes et interprétations présentées en note 3.2.1.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

3.2.1 | Changements de méthodes - amendements des normes IFRS

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2017 les nouveaux amendements suivants tels qu'approuvés par l'Union européenne. Leur application n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe :

- Dans le cadre de sa réflexion globale sur la présentation des états financiers, l'IASB a publié en janvier 2016 des amendements à IAS 7 « Etat des flux de trésorerie », qui imposent à une entité de fournir des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations monétaires et non monétaires des dettes financières.
- Les amendements à l'IAS 12 « Impôt sur le résultat : Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes », publiés par l'IASB le 19 janvier 2016, visent à clarifier la comptabilisation des actifs d'impôts différés relatifs aux instruments de dette évalués à la juste valeur et les règles de reconnaissance des actifs d'impôts différés sur les pertes latentes.

3.2.2 | Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure approuvées par l'Union européenne

Les normes suivantes, publiées par l'IASB, ont été approuvées en 2016 par l'Union européenne mais ne sont pas encore applicables :

- La norme IFRS 9 « Instruments financiers », qui remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » traite de la classification et de l'évaluation, ainsi que de la dépréciation et la comptabilité de couverture des actifs et passifs financiers. La nouvelle norme est applicable à compter du 1^{er} janvier 2018. Une application anticipée est autorisée. L'application rétrospective est requise sauf pour la comptabilité de couverture, dont l'application est prospective.
- La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », qui remplace IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires », prévoit que le chiffre d'affaires sera reconnu pour le montant qui reflète les encaissements que la société s'attend à recevoir en échange de la livraison de biens ou services. La nouvelle norme est applicable à compter du 1^{er} janvier 2018. Une application anticipée est autorisée. Toutefois, le Groupe a décidé de ne pas l'appliquer par anticipation.

Une analyse détaillée des effets induits par l'adoption des normes IFRS 9 et IFRS 15 est en cours.

3.2.3 / Normes et interprétations publiées par l'IASB et par le Comité d'Interprétation des normes internationales d'Information Financière (IFRIC) et non encore approuvées par l'Union européenne

Les normes et interprétations suivantes ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore approuvées par l'Union européenne. Leur effet éventuel sur le Groupe est en cours d'analyse, sauf indication contraire :

- Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme IFRS 16 sur la comptabilisation des contrats de location. Cette norme représente une évolution majeure dans la comptabilisation des contrats de location et prévoit un modèle unique de comptabilisation chez le preneur qui nécessite de reconnaître les actifs et passifs pour tous les contrats de location à l'exception de ceux d'une durée inférieure à 12 mois ou ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. A la prise d'effet d'un contrat de location, le preneur constate une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers et un actif représentant le droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat. Pendant cette durée, il doit présenter séparément la charge d'intérêts relative à la dette de loyers de la charge d'amortissement du droit d'utilisation. Si un événement particulier survient (i.e. révision de la durée du contrat, changement des loyers variables basés sur un taux ou un index), le preneur doit réévaluer la dette en contrepartie du droit d'utilisation constaté à l'actif. IFRS 16 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et autorise les preneurs à choisir entre la méthode rétrospective et l'approche rétrospective simplifiée. Cette nouvelle norme devrait avoir un impact sur la situation financière de Rexel et sa performance dès lors que le Groupe a conclu des contrats de location pour la plupart des sites de son réseau d'agences commerciales, de ses centres logistiques et de ses bâtiments administratifs. Le Groupe a commencé à identifier ses contrats de location et à évaluer la dette au titre des loyers sur un ensemble limité d'entités et entend généraliser cette phase d'évaluation à l'ensemble des entités au cours de l'exercice. Le Groupe ne prévoit pas d'appliquer la norme de manière anticipée.
- Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions », qui définissent les règles de comptabilisation :
 - des effets des conditions d'acquisition des droits sur l'évaluation d'un paiement fondé sur les actions et réglés en trésorerie,
 - des paiements fondés sur des actions et soumis à une retenue fiscale,
 - des changements des termes et conditions d'une transaction dont le paiement fondé sur des actions modifierait son caractère de règlement de trésorerie en instruments de capitaux propres.

Ces amendements sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Une application anticipée est autorisée.

- L'interprétation IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée » précise le taux de change à utiliser pour la comptabilisation initiale de l'actif, la charge ou le produit connexe quand une entité a reçu un paiement ou émis un règlement d'avance dans une monnaie étrangère. Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

4. | INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base de l'information mise à disposition de la direction pour analyser les résultats de l'activité du Groupe. La structure de cette information est organisée par zone géographique selon l'organisation interne du Groupe.

Selon cette organisation, les secteurs opérationnels présentés sont les suivants : l'Europe, l'Amérique du Nord et la zone Asie-Pacifique.

Le reporting financier du Groupe est revu mensuellement par le Directeur Général agissant en tant que principal décideur opérationnel.

Informations par secteur géographique pour les périodes closes les 31 mars 2017 et 2016

2017 (en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord	Asie-Pacifique	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation	Total consolidé
Période close le 31 mars						
Chiffre d'affaires hors groupe.....	1 828,0	1 190,5	304,6	3 323,1	-	3 323,1
EBITA ⁽¹⁾	112,3	35,8	(1,5)	146,6	(2,1)	144,5
Au 31 mars						
Besoin en fonds de roulement	759,0	743,4	215,5	1 718,0	(7,9)	1 710,1
Goodwill	2 547,1	1 518,0	224,0	4 289,2	-	4 289,2
<hr/>						
2016 (en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord	Asie-Pacifique	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation	Total consolidé
Période close le 31 mars						
Chiffre d'affaires hors groupe.....	1 795,1	1 064,8	300,7	3 160,6	-	3 160,6
EBITA ⁽¹⁾	96,1	23,1	2,7	121,9	(8,1)	113,8
Au 31 décembre						
Besoin en fonds de roulement	613,3	645,6	146,1	1 405,0	(18,6)	1 386,4
Goodwill	2 547,0	1 535,4	217,9	4 300,2	-	4 300,2

⁽¹⁾ L'EBITA est défini comme le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises et avant autres produits & autres charges.

La réconciliation de l'EBITA avec le résultat net avant impôt du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Période close le 31 mars	
	2017	2016
EBITA	144,5	113,8
Amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises.....	(4,9)	(3,9)
Autres produits et autres charges	(9,8)	(16,9)
Charges financières (nettes)	(33,7)	(33,2)
Résultat net avant impôt	96,1	59,7

La réconciliation du total des actifs et passifs alloués avec le total des actifs du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 mars	Au 31 décembre
	2017	2016
Besoin en fonds de roulement	1 710,1	1 386,4
Goodwill	4 289,2	4 300,2
Total des actifs et passifs alloués	5 999,2	5 686,6
Passifs inclus dans le besoin en fonds de roulement	2 702,2	2 868,5
Intérêts courus à recevoir	1,3	0,9
Autres actifs non courants	1 420,4	1 433,6
Actifs d'impôt différé	110,3	128,4
Créances d'impôt courant	21,8	23,5
Actifs destinés à être cédés	0,3	0,3
Instruments dérivés	0,9	0,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	676,1	619,3
Total des actifs du Groupe	10 932,5	10 761,6

5. | FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

<i>(en millions d'euros)</i>	Période close le 31 mars	
	2017	2016
Charges de personnel	418,0	401,0
Charges d'occupation des locaux	73,0	70,6
Autres charges externes	163,5	157,0
Amortissements	24,9	23,5
Amortissements des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises	4,9	3,9
Créances irrécouvrables	8,4	7,3
Total des frais administratifs et commerciaux	692,7	663,3

6. | AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

<i>(en millions d'euros)</i>	Période close le 31 mars	
	2017	2016
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles	0,0	0,3
Reprise de dépréciation d'immobilisations	-	0,1
Reprise de provisions non utilisées	0,1	0,4
Autres produits opérationnels	0,1	0,1
Total des autres produits	0,3	0,9
Charges de restructuration	(7,6)	(13,6)
Moins-values de cession d'immobilisations	(0,2)	(0,1)
Frais connexes aux acquisitions dans le cadre des regroupements d'entreprises	(0,1)	(0,8)
Pertes sur compléments de prix	-	(1,1)
Litiges	(1,6)	(1,0)
Autres charges opérationnelles	(0,5)	(1,3)
Total des autres charges	(10,0)	(17,8)

(1) Dont 2,2 millions d'euros liés aux départs de personnel occupant des fonctions de direction du Groupe (4,7 millions d'euros au premier trimestre 2016).

7. | CHARGES FINANCIÈRES NETTES

<i>(en millions d'euros)</i>	Période close le 31 mars	
	2017	2016
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	0,0	0,1
Produits d'intérêts sur les créances et prêts	0,4	0,6
Total des produits financiers	0,5	0,7
Charges d'intérêt sur la dette (comptabilisée au coût amorti).....	(24,5)	(30,1)
Produit (charge) d'intérêt sur les dérivés de taux d'intérêt.....	1,2	1,0
Variation de juste valeur des instruments dérivés de taux par le résultat	0,4	0,9
Coût de l'endettement financier	(22,8)	(28,1)
Frais financiers liés aux opérations de remboursement	(6,7) (1)	-
<i>Gain / (perte) de change</i>	3,1	(3,3)
<i>Variation de juste valeur des instruments dérivés de change par le résultat</i>	(1,6)	3,2
Résultat de change net.....	1,5	(0,1)
Charge nette sur engagements au titre des avantages du personnel	(2,5)	(2,8)
Charges financières diverses	(3,7)	(3,0)
Autres charges financières	(4,7)	(5,8)
Charges financières nettes	(33,7)	(33,2)

(1) Relatifs au remboursement anticipé des obligations de 330 millions de dollars américains remboursables en 2020 (voir note 11.1.1)

8. | IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôt sur le résultat au titre d'une période intermédiaire est calculée sur la base du taux d'impôt sur le résultat qui serait applicable au résultat total de l'exercice, c'est-à-dire en appliquant au résultat avant impôt de la période intermédiaire le taux effectif moyen attendu pour l'exercice 2017. Le taux effectif d'impôt, pour la période close le 31 mars 2017, s'établit à 34,7% comparé à 35,0% pour la période close le 31 mars 2016.

9. | RÉSULTATS PAR ACTION

Les informations sur les résultats et le nombre d'actions ayant servi au calcul du résultat de base et du résultat dilué sont présentées ci-dessous :

	Période close le 31 mars	
	2017	2016
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en millions d'euros)	62,8	38,9
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	301 557	300 288
Actions potentielles dilutives résultant du paiement du dividende en actions (en milliers).....	-	-
Actions potentielles non dilutives (en milliers)	741	664
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté des actions potentielles non dilutives (en milliers)	302 298	300 952
Résultat net par action (en euros)	0,21	0,13
Actions potentielles dilutives (en milliers)	585	950
- dont options de souscription d'actions (en milliers)	-	77
- dont actions attribuées gratuitement (en milliers)	585	873
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté des actions potentielles dilutives (en milliers)	302 883	301 902
Résultat net dilué par action (en euros)	0,21	0,13

(1) Le nombre d'actions potentielles dilutives ne tient pas compte des actions attribuées gratuitement dont l'attribution est soumise à des conditions de performance ou de marché non encore réalisées à la date de clôture.

10. | AVANTAGES DU PERSONNEL

Au 31 mars 2017, les régimes à prestations définies les plus importants ont été réévalués. Ils concernent le Canada, la Suisse et le Royaume-Uni. Les écarts actuariels ont été estimés sur la base d'une analyse de la sensibilité des taux d'actualisation et du rendement des fonds investis dans les plans de retraite.

Pour la période close le 31 mars 2017, les pertes actuarielles avant impôt constatées dans le résultat global pour un montant de 22,1 millions d'euros (pertes actuarielles de 17,4 millions d'euros au titre de la période close le 31 mars 2016) résultent de la baisse des taux d'actualisation par rapport aux taux utilisés au 31 décembre 2016.

Le tableau suivant présente les taux d'actualisation des plans concernés :

Taux d'actualisation (en %)	Au 31 mars 2017	Au 31 décembre 2016	Au 31 mars 2016
Royaume-Uni	2,50	2,75	3,50
Canada	3,50	3,75	3,75
Suisse	0,50	0,50	0,50

11. | ENDETTEMENT FINANCIER

Cette note présente des informations sur l'endettement financier au 31 mars 2017. L'endettement financier inclut les dettes auprès d'établissements financiers portant intérêt, les emprunts et intérêts courus nets des coûts de transaction.

11.1 | Endettement financier net

Au 31 mars 2017, l'endettement financier net consolidé de Rexel s'élève à 2 433,4 millions d'euros et s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	Au 31 mars 2017			Au 31 décembre 2016		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Obligations senior	316,8	1 460,5	1 777,3	-	1 480,9	1 480,9
Titrisation	322,2	665,7	987,9	367,9	718,2	1 086,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	24,0	2,8	26,8	18,6	3,2	21,8
Billets de trésorerie	164,7	-	164,7	131,7	-	131,7
Concours bancaires et autres emprunts	149,2	-	149,2	84,5	-	84,5
Location financement	6,3	15,8	22,1	6,8	16,9	23,7
Intérêts courus	20,5	-	20,5	6,3	-	6,3
Moins coûts de transaction	(5,8)	(25,1)	(30,9)	(5,9)	(24,1)	(30,0)
Total dettes financières et intérêts courus	997,8	2 119,8	3 117,6	610,0	2 195,1	2 805,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(676,1)			(619,3)
Intérêts courus à recevoir			(1,3)			(0,9)
Dérivés de couverture de la dette.....			(6,8)			(12,3)
Endettement financier net			2 433,4			2 172,6

(1) dont intérêts courus sur les obligations pour un montant de 16,6 millions d'euros au 31 mars 2017 (2,5 millions d'euros au 31 décembre 2016)

(2) les dérivés de couverture de la dette incluent les instruments de taux désignés comme couverture de juste valeur et des dérivés de couverture de change adossés à la dette financière

11.1.1 | Obligations

Au 31 mars 2017, la valeur comptable des obligations se détaille comme suit :

	Au 31 mars 2017				Au 31 décembre 2016			
	Nominal (en millions de devises)	Nominal (en millions d'euros)	Ajuste- ments de juste valeur (1)	Total	Nominal (en millions de devises)	Nominal (en millions d'euros)	Ajuste- ments de juste valeur (1)	Total
Obligations remboursables en 2020	USD 330,0	308,7	8,1	316,8	USD 330,0	313,1	3,8	316,8
Obligations remboursables en 2022	EUR 500,0	500,0	11,1	511,1	EUR 500,0	500,0	14,1	514,1
Obligations remboursables en 2023	EUR 650,0	650,0	-	650,0	EUR 650,0	650,0	-	650,0
Obligations remboursables en 2024	EUR 300,0	300,0	(0,6)	299,4	-	-	-	-
TOTAL		1 758,7	18,6	1 777,3		1 463,1	17,9	1 480,9

(1) Ajustement reflétant les variations du taux d'intérêt sur une partie des obligations couvertes par des instruments dérivés de couverture de juste valeur (voir note 12)

Obligations de 300 millions de dollars remboursables en 2024

Le 13 mars 2017, Rexel a émis des obligations pour un montant de 300,0 millions d'euros à échéance 2024 portant intérêt à 2,625% par an.

Ces obligations sont de même rang que le Contrat de Crédit Senior et les autres obligations non assorties de sûretés. Les intérêts sont payables semestriellement, au 15 juin et au 15 décembre, à compter du 15 juin 2017. Les obligations sont remboursables le 15 juin 2024 et sont admises aux négociations sur le marché de la Bourse du Luxembourg.

Ces obligations sont remboursables en totalité ou partiellement à tout moment jusqu'au 15 juin 2020 à un prix égal au montant total du nominal augmenté d'une prime de remboursement anticipé et des intérêts courus non échus. A partir du 15 mars 2020, elles seront remboursables en totalité ou partiellement pour les valeurs figurant dans le tableau ci-après :

Période de remboursement commençant le :	Prix de remboursement (en % du montant principal)
15 mars 2020.....	101,313%
15 mars 2021.....	100,656%
15 mars 2022 et au-delà.....	100,000%

Le Groupe prévoit d'utiliser les fonds reçus au titre de l'émission d'obligations de 300 millions d'euros à échéance 2024 pour rembourser par anticipation, en juin 2017, les obligations de 330 millions de dollars américains à échéance 2020. Le prix de remboursement s'établit à 102,625% de la valeur nominale des obligations. Une charge financière de 6,7 millions d'euros a été constatée et représente la prime de remboursement anticipé et les coûts de transaction non amortis d'une part, et l'ajustement de la couverture de juste valeur résultant de l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

11.1.2 / Programmes de cession de créances

Rexel gère plusieurs programmes de cession de créances commerciales, présentés dans le tableau ci-dessous, lui permettant d'obtenir des financements à un coût moindre que celui des emprunts obligataires ou bancaires.

Les spécificités des programmes de cession de créances du Groupe varient selon les pays considérés. Les filiales concernées restent en charge du recouvrement des créances après leur cession. Ces créances sont cédées à des entités « *ad hoc* », fonctionnant sans aucune intervention des filiales. Les entités « *ad hoc* » obtiennent le financement nécessaire à l'achat de celles-ci notamment par l'émission d'instruments de dette à court terme, comme des billets de trésorerie français ou du *commercial paper* américain ou canadien, notés par des agences de notation.

Ces programmes imposent le respect de certaines obligations contractuelles relatives à la qualité du portefeuille de créances commerciales, notamment en ce qui concerne le ratio de dilution (créances ayant fait l'objet d'un avoir par rapport au montant total des créances commerciales éligibles), des ratios de défauts et d'arriérés (ratios relatifs respectivement au rapport entre les créances commerciales arriérées ou douteuses et les créances commerciales éligibles). Au 31 mars 2017, toutes les obligations contractuelles au titre des programmes de cession de créances commerciales sont satisfaites. Ces programmes sont permanents et ne subissent aucun effet de saisonnalité autre que celui relatif à l'activité courante.

Les principales informations de ces programmes de titrisation, incluant le programme hors bilan, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Programme	Encours maximum autorisé	Montant des créances cédées au 31 mars 2017	Sommes tirées au 31 mars 2017	Solde dû		Échéance
				au 31 mars 2017	au 31 décembre 2016	
<i>(en millions de devises)</i>				<i>(en millions d'euros)</i>		
Europe - Australie	375,0 EUR	430,0 EUR	322,2 EUR	322,2	367,9	18/12/2017
Etats-Unis	515,0 USD	606,0 USD	452,3 USD	423,1	441,9	20/12/2019
Canada	175,0 CAD	212,9 CAD	151,5 CAD	106,2	123,3	18/01/2019
Europe	354,0 EUR	452,6 EUR	318,6 EUR	318,6	350,6	20/11/2019
TOTAL				1 170,1	1 283,7	
dont :						
	- Dette enregistrée au bilan :			987,9	1 086,0	
	- Financement hors bilan :			182,2	197,8	

Ces programmes de cession de créances portent intérêt à taux variables majorés d'une marge spécifique à chaque programme.

Au 31 mars 2017, l'encours maximum autorisé de ces programmes de titrisation s'élevait à 1 333,4 millions d'euros et était utilisé à hauteur de 1 170,1 millions d'euros.

11.1.3 | Billets de trésorerie

Rexel a lancé un programme de billets de trésorerie de 500 millions d'euros, dont l'échéance varie d'un à trois mois en fonction du type de billet de trésorerie émis, dans le but de diversifier le portefeuille d'investisseurs et d'optimiser les coûts de financement.

Au 31 mars 2017, le montant des billets de trésorerie émis s'élève à 164,7 millions d'euros (131,7 millions d'euros au 31 décembre 2016).

11.2 | Variation de l'endettement net

Aux 31 mars 2017 et 2016, la variation de l'endettement financier net se présente comme suit :

	Période close le 31 mars	
	2017	2016
(en millions d'euros)		
Au 1er janvier	2 172,6	2 198,7
Emission d'emprunts obligataires nette des coûts de transactions.....	295,8	-
Variation nette des facilités de crédit, des billets de trésorerie et autres dettes financières	116,8	119,0
Variation nette des lignes de crédit	412,5	119,0
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation.....	(98,2)	(134,1)
Variation des dettes au titre des contrats de location-financement	(1,6)	0,3
Variation nette des dettes financières	312,7	(14,9)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(56,9)	347,1
Effet de la variation des taux de change sur l'endettement net	(3,9)	(41,1)
Effet des acquisitions sur l'endettement brut.....	-	4,4
Amortissement des coûts de transaction.....	1,6	1,6
Frais financiers non récurrents liés aux opérations de refinancement.....	6,7	-
Autres variations	0,6	(0,3)
Au 31 mars	2 433,4	2 495,6

11.3 | Risque de liquidité

La politique poursuivie par le Groupe pour gérer ses liquidités consiste à s'assurer qu'il y aura un montant suffisant de liquidités pour payer les dettes à leur échéance. Le Groupe vise à maintenir le niveau de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que celui des facilités de crédit disponibles, à un montant qui couvre les décaissements relatifs aux dettes financières à un horizon de 12 mois.

L'échéancier des remboursements contractuels des dettes financières, en capital, est le suivant :

	Au 31 mars	Au 31 décembre
	2017	2016
(en millions d'euros)		
Echéances :		
Un an	1 003,7	615,9
Deux ans	114,3	8,5
Trois ans	563,2	722,3
Quatre ans	1,8	318,9
Cinq ans	0,9	0,8
Au delà.....	1 464,7	1 168,7
Sous-total dette financière avant coûts de transaction	3 148,5	2 835,1
Coûts de transaction	(30,9)	(30,0)
Dette financière	3 117,6	2 805,1

Le montant résiduel de l'obligation de 330 millions de dollars américains émise en avril 2013 pour un montant initial de 500 millions de dollars américains à échéance en juin 2020 sera remboursée en juin 2017. L'obligation de 500 millions d'euros émise en mai 2015 arrive à échéance en juin 2022. L'obligation de 650 millions d'euros émise en mai 2016 arrive à échéance en juin 2023. L'obligation de 300 millions d'euros émise en mars 2017 arrive à échéance en juin 2024.

En octobre 2016, Rexel a prorogé la date d'échéance du contrat de Crédit Senior d'un an la portant à novembre 2021. Le contrat de Crédit Senior offre une ligne de crédit multidevises renouvelable d'un montant total de 982,0 millions d'euros, qui peut également être utilisée au moyen de tirages au jour le jour jusqu'à hauteur d'un montant de 157,5 millions d'euros. Au 31 mars 2017, ces lignes de crédit ne sont pas utilisées.

La ligne bilatérale de 45 millions d'euros arrive à échéance le 15 mars 2018 et la ligne de crédit de 40 millions de dollars américains avec Wells Fargo Bank International le 27 juin 2017. Au 31 mars 2017, ces deux lignes de crédit ne sont pas utilisées.

Enfin, les programmes de titrisation arrivent à échéance en 2017 et 2019. Le financement résultant de ces programmes dépend directement du montant et de la qualité du portefeuille de créances cédées. Dans l'hypothèse où les entités concernées ne respecteraient pas certains engagements, ces programmes de titrisation pourraient faire l'objet d'une résiliation anticipée, ce qui aurait un effet défavorable sur la situation financière du Groupe et sa liquidité. Par ailleurs, dans l'hypothèse où les entités *ad hoc* ne seraient plus en mesure d'émettre des instruments de dette (billets de trésorerie) dans des conditions équivalentes à celles pratiquées à ce jour, la liquidité et la situation financière du Groupe pourraient être affectées.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 2 051,6 millions d'euros au 31 mars 2017 (2 179,0 millions d'euros au 31 décembre 2016) et sont exigibles à moins d'un an.

Au 31 mars 2017, le montant des liquidités du Groupe s'élève à 1 426,6 millions d'euros (1 467,9 millions d'euros au 31 décembre 2016) représentant un excédent de 422,9 millions d'euros comparé au montant de 1 003,7 millions d'euros de dettes exigibles à l'horizon de 12 mois.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 mars 2017	Au 31 décembre 2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	676,1	619,3
Concours bancaires.....	(149,2)	(84,5)
Billets de trésorerie.....	(164,7)	(131,7)
Contrat de crédit senior non tiré.....	982,0	982,0
Lignes Bilatérales.....	82,4	82,8
Liquidité.....	1 426,6	1 467,9

12. | JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 mars 2017, le Groupe détient différentes catégories d'instruments financiers évalués à la juste valeur, qui sont présentées dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 mars 2017		Au 31 décembre 2016		
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Hiérarchie IFRS13
Actifs financiers					
Instrument dérivé dans une relation de couverture	12,9	12,9	16,2	16,2	Niveau 2
Autres instruments dérivés	0,9	0,9	0,3	0,3	Niveau 2
Passifs financiers					
Obligations senior	1 777,3	1 805,1	1 480,9	1 525,5	Niveau 1
Instrument dérivé dans une relation de couverture	1,2	1,2	0,5	0,5	Niveau 2
Autres instruments dérivés	7,8	7,8	6,8	6,8	Niveau 2

Hiérarchie IFRS

Tous les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est soit reconnue, soit donnée en information sont classés dans des catégories selon une hiérarchie de juste valeur, telle qu'elle est décrite ci-dessous, fondée sur la donnée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : techniques d'évaluation (pour lesquelles la donnée au niveau le plus fin, qui est significative pour la détermination de la juste valeur, est observable directement ou indirectement)
- Niveau 3 : techniques d'évaluation (pour lesquelles la donnée au niveau le plus fin, qui est significative pour la détermination de la juste valeur, n'est pas observable)

Techniques d'évaluation

Les contrats de couverture de risque de change sont évalués en fonction des taux de change spot observables, des courbes de rendement des devises concernées, ainsi que des écarts de change entre les devises concernées.

Les *swaps* de taux d'intérêt sont évalués selon les techniques d'évaluation fondées sur les courbes de rendement de taux d'intérêt observables. Le Groupe intègre également le risque de contrepartie pour les instruments dérivés actifs ou le risque propre du Groupe pour les instruments dérivés passifs.

13. | SAISONNALITÉ

Malgré un faible degré de saisonnalité du chiffre d'affaires, les variations du besoin en fonds de roulement entraînent une saisonnalité des flux de trésorerie. En règle générale, les flux de trésorerie générés par le Groupe sont plus élevés au quatrième trimestre par rapport aux trois premiers trimestres, dès lors que le besoin en fonds de roulement est plus élevé au cours de ces périodes.

14. | LITIGES ET AUTRES PASSIFS EVENTUELS

Plainte de ACCC (Australie) contre Olex et autres

Le 3 décembre 2014, la Commission de la Concurrence et de la Consommation Australienne (ACCC) a entamé des procédures auprès de la Cour Fédérale d'Australie (« *Federal Court of Australia* ») envers plusieurs parties, incluant la filiale australienne du Groupe (Rexel Electrical Supplies PTY Ltd). Les procédures ont été lancées à l'encontre de cinq sociétés, six personnes physiques et un syndicat professionnel pour entente illicite présumée et comportement anti-concurrentiel dans la fourniture et l'achat de câbles électriques en Australie. La dernière audience s'est tenue le 12 février 2016. Le jugement a été rendu le 9 mars 2017 et a débouté ACCC de l'ensemble de ses demandes. Consécutivement à cette décision, ACCC a envoyé une lettre à Rexel en mars 2017 pour l'informer qu'elle n'interjettera pas appel de cette décision. Ce dossier est donc clos.

15. | EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE DE REPORTING

A la date de présentation des états financiers consolidés, il n'y a pas eu d'évènements postérieurs au 31 mars 2017 susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de Rexel.